



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



EDUCFI
Éducation économique
budgétaire et financière

Convention de partenariat

entre

La région académique
Nouvelle-Aquitaine

Et

La Banque de France

Sommaire

I. OBJECTIFS DE LA CONVENTION	3
II. AXES DE COLLABORATION	3
A. Actions au sein des établissements scolaires	3
A-1. La formation des enseignants.....	3
A-2. Les autres actions pour les enseignants.....	4
A-3. Les actions auprès des élèves	4
B. Actions en dehors des établissements scolaires	5
C. Pilotage régional des actions d'éducation économique, budgétaire et financière	5
D. Communication.....	6
III. MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT.....	6
A. Établissement du plan d'actions et du bilan annuel.....	6
B. Comité de pilotage de la convention de partenariat.....	6
C. Confidentialité et sécurité.....	7
IV. DURÉE DE LA CONVENTION ACADÉMIQUE	7
ANNEXE 1 : Liste indicative des sessions de formation, séminaires et conférences pouvant être animés par la Banque de France	8
ANNEXE 2 : Objectif des comités opérationnels régionaux	11
ANNEXE 3 : Coordonnées des personnes en charge de la mise en œuvre de la convention.....	12
Annexe 4 : Modèle de bilan annuel.....	13

CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre les soussignés :

La région académique de Nouvelle-Aquitaine, représentée par Madame Anne BISAGNI-FAURE, rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, rectrice de l'académie de Bordeaux,

L'académie de Limoges, représentée par Madame Carole DRUCKER-GODARD, rectrice de l'académie de Limoges,

L'académie de Poitiers, représentée par Madame Bénédicte ROBERT, rectrice de l'académie de Poitiers,

Et

La Banque de France, opérateur de la stratégie nationale d'éducation financière, institution régie par les articles L.141-1 et suivants du Code monétaire et financier, au capital de 457.347.051,71 euros appartenant à l'État, ayant son siège 1 rue la Vrillière à Paris (75 001), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 572 104 891, représentée par Madame Marie-Agnès DE CHERADE DE MONTBRON directrice régionale de la région Nouvelle-Aquitaine,

Dans la suite de ce document, l'expression « *les partenaires* » désigne la région académique et la Banque de France de la région Nouvelle-Aquitaine.

I. OBJECTIFS DE LA CONVENTION

La présente convention porte sur les modalités d'application dans la région académique de Nouvelle-Aquitaine de l'accord cadre du 28 juin 2023 signé par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et la Banque de France, qui vise à renforcer les compétences des jeunes dans les domaines économique, budgétaire et financier, au sein des établissements scolaires et en dehors.

Ce partenariat s'inscrit dans le respect des quatre principes suivants : neutralité, fiabilité, gratuité et accessibilité. La Banque de France intervient dans ce cadre sans aucune connotation commerciale.

II. AXES DE COLLABORATION

A. Actions au sein des établissements scolaires

A-1. La formation des enseignants

En tant qu'opérateur national d'éducation économique, budgétaire et financière (EDUCFI), la Banque de France développe conjointement avec le ministère des ressources pédagogiques pour les professeurs, adossées aux programmes scolaires, qui sont mises à disposition sur le

site éducol de l'Éducation nationale et sur le site www.mesquestionsdargent.fr de la Banque de France.

Les rectrices et la directrice régionale assurent conjointement la promotion de ces ressources auprès des professeurs, notamment dans le cadre de leur formation initiale et continue :

- Pour la formation initiale, les actions sont menées dans les instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPÉ) ;
- Pour la formation continue, les actions sont réalisées dans le cadre de l'offre de formation de l'École Académique de la Formation Continue (E AFC) et/ou lors de journées pédagogiques et/ou lors de toute animation organisée conjointement par *les partenaires*.

Ces actions concernent les professeurs de l'ensemble des disciplines. Elles consistent en :

- 1) Des sessions de présentation et de promotion des ressources éducol. Ces sessions sont co-animées par des formateurs de l'académie et des agents de la Banque de France ;
- 2) Des sessions de formation à la prise en main des passeports EDUCFI, en collège et en lycée professionnel ;
- 3) Des sessions de formation à l'utilisation de ressources ludo-pédagogiques proposées par la Banque de France (jeux éducatifs par exemple) ;
- 4) Des sessions de formation, séminaires ou conférences animés par des agents de la Banque de France sur des sujets économiques et financiers en lien avec les missions de la Banque de France.

Une liste indicative des thèmes que la direction régionale de la Banque de France peut animer est annexée à la présente convention (annexe 1).

A-2. Les autres actions pour les enseignants

La Banque de France pourra notamment proposer à l'attention des enseignants :

- La présentation auprès des professeurs des lycées et collèges d'exposés synthétiques sur des thèmes d'actualité liés à la politique monétaire ou à d'autres sujets de la compétence d'une Banque centrale ;
- Des stages d'immersion dans ses services.

A-3. Les actions auprès des élèves

Les partenaires développent des actions communes pour les élèves, pouvant associer d'autres membres de la stratégie nationale d'éducation économique, budgétaire et financière selon les besoins et leur disponibilité. La liste des membres de la stratégie nationale EDUCFI est annexée à l'accord cadre national du 28 juin 2023.

Ces actions peuvent consister en :

- La tenue d'ateliers pédagogiques sur la gestion des finances personnelles et des finances d'une entreprise ;

- La mise en place de conférences sur des sujets économiques notamment pour les élèves de STMG en filière technologique, les lycéens de seconde et ceux de première et terminale ayant choisi l'enseignement de spécialité Sciences économiques et sociales et ceux de la voie professionnelle ;
- L'organisation de concours comme le Prix d'excellence économique en STMG (PEE) ou le concours Génération Euro (GESA) ;
- L'accueil d'élèves lors d'évènements co-organisés avec l'éducation nationale, notamment durant la semaine de l'éducation budgétaire et financière ou pour d'autres initiatives conjointes, par exemple :
 - Le témoignage de professionnels de la Banque de France sur les métiers du secteur bancaire et les formations qui y conduisent en direction des collégiens en classe de troisième et des lycéens de première et de terminale ;
 - La diffusion de supports d'information sur les métiers et les modalités de recrutement de la Banque de France ;
 - Au titre de sa responsabilité sociétale et environnementale et en fonction des possibilités offertes sur ses sites, l'accueil d'élèves qui, dans le cadre de leur cursus scolaire doivent effectuer une période en entreprise. Pour le stage d'observation en 3^{ème}, la priorité sera donnée à des collégiens issus des réseaux d'éducation prioritaire.

B. Actions en dehors des établissements scolaires

La Banque de France intervient auprès de jeunes dans des structures de types missions locales, écoles de la deuxième chance, centres AFPA, bureaux / points d'information jeunesse, etc... Les ateliers abordent principalement la gestion des finances personnelles et de l'entreprise.

La Banque de France propose également un atelier ludo-pédagogique dédié au SNU, déroulé lors des séjours de cohésion dans tous les départements. Les rectrices encouragent les responsables des structures régionales et départementales en charge du Service National Universel à mettre en œuvre, lorsque cela est possible, un module EDUCFI dans le cadre des séjours de cohésion.

Les académies valorisent les ressources EDUCFI auprès des responsables de ces structures, notamment par le biais des délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) et des délégations de région académique à l'information et à l'orientation (DRAIO), en lien avec les directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS).

C. Pilotage régional des actions d'éducation économique, budgétaire et financière

Les *partenaires* organisent chaque semestre un comité opérationnel régional (COR), déclinaison au sein de la région du comité opérationnel grand public qui regroupe l'ensemble des membres nationaux de la stratégie EDUCFI intervenant auprès des particuliers.

La rectrice de la région académique de Nouvelle-Aquitaine et la directrice régionale de la Banque de France co-président le COR de Nouvelle-Aquitaine, qui associe les rectrices de Limoges et Poitiers.

Les objectifs et la composition des COR sont décrits en annexe 2.

D. Communication

Les actions d'éducation économique, budgétaire et financière mises en place par *les partenaires* dans la région seront valorisées par des opérations de communication concertées auprès des médias (radios, chaînes de télévision, presse régionale, etc.) et par l'utilisation des moyens de communication propres aux *partenaires* (sites internet, réseaux sociaux, etc.).

III. MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT

A. Établissement du plan d'actions et du bilan annuel

Les partenaires définissent ensemble le plan d'actions annuel, ses modalités et notamment son insertion dans le plan académique de formation.

Ils se tiennent informés régulièrement des projets d'actions pouvant entrer dans le champ de cette convention ou de tout dispositif nouveau pouvant faire l'objet d'avenants.

Ils désignent les personnes chargées de la mise en œuvre (annexe 3) de la convention et en particulier, les personnes en charge :

- 1) Du pilotage général de la collaboration entre *les partenaires* en matière d'éducation économique, budgétaire et financière ;
- 2) Du pilotage spécifique de chaque type d'actions et de leur promotion auprès des enseignants afin de favoriser leur inscription aux sessions proposées dans le plan académique de formation ;
- 3) De l'animation des sessions de formation ou des conférences.

Les personnes en charge du pilotage général font un point régulier sur la mise en œuvre de la convention et établissent chaque année avant le 31 décembre un bilan selon le modèle figurant en annexe 4.

B. Comité de pilotage de la convention de partenariat

Un comité de pilotage se réunit au minimum une fois par an pour faire le bilan de l'année écoulée et pour valider le plan d'actions de l'année suivante. Il statue également sur les propositions d'évolution de la présente convention.

Le comité de pilotage est animé par un représentant de la région académique Nouvelle-Aquitaine et par un représentant de la directrice régionale de la Banque de France.

C. Confidentialité et sécurité

Les informations recueillies à l'occasion de la mise en œuvre de la présente convention peuvent avoir un caractère confidentiel. Les participants aux actions mises en place dans le cadre de cette convention et au pilotage de cette convention sont tenus au secret professionnel.

Les rectorats et la direction régionale informent leurs personnels, les élèves et étudiants de cette clause de confidentialité.

IV. DURÉE DE LA CONVENTION ACADÉMIQUE

La présente convention est conclue jusqu'au 28 juin 2028, date de fin de l'accord cadre national du 28 juin 2023. Elle pourra être résiliée par les rectrices et par la directrice régionale sous réserve d'un préavis de six mois.

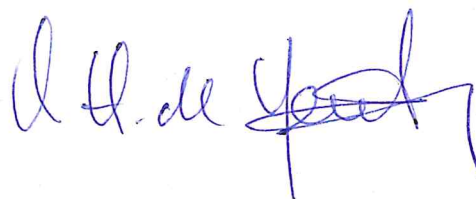
Fait à Bordeaux, le 11 décembre 2023, en quatre exemplaires originaux.

La rectrice de la région académique
de Nouvelle-Aquitaine
Rectrice de l'académie de Bordeaux
Chancelière des universités



Anne
BISAGNI-FAURE

La Directrice Régionale
de la Banque de France
Nouvelle-Aquitaine



Marie-Agnès
DE CHERADE DE MONTBRON

La rectrice de l'académie de Poitiers

La rectrice de l'académie de Limoges

Bénédicte
ROBERT

Carole
DRUCKER-GODARD

ANNEXE 1 : Liste indicative des sessions de formation, séminaires et conférences pouvant être animés par la Banque de France

(Sous réserve de la disponibilité d'un intervenant de la Banque de France)

INTITULE	DESRIPTIF	DUREE INDICATIVE	Cycle – discipline
SESSIONS DE FORMATION POUR LES ENSEIGNANTS			
Mathématiques et éducation budgétaire et financière (co-animation formateur E.N./ <u>formateur BDF</u>)	Présentation des missions de la Banque de France et de la stratégie nationale d'éducation économique, budgétaire et financière (30 mn) Présentation générale de la procédure de traitement du surendettement et du dispositif d'inclusion bancaire (30 mn) Sensibilisation aux principaux concepts et points d'attention en matière de crédit, services de paiement, épargne, assurance (1h) Présentation du portail public de l'éducation économique, budgétaire et financière (30 minutes) Formation à l'animation du jeu de plateau « mes questions d'argent » (1h) Présentation des ressources d'éducation budgétaire et financière disponibles sur <i>édusco</i> (3h)	1 journée	Interdisciplinarité Cycle 2 et 3 ou Mathématiques Cycle 4
Économie et gestion financière d'entreprise	Présentation des missions de la Banque de France et de la stratégie nationale d'éducation économique, budgétaire et financière (30 mn) Présentation des ressources d'éducation budgétaire et financière disponibles sur <i>édusco</i> pour les disciplines d'économie et gestion et de sciences économiques et sociales (1h à 1h30) Présentation des ressources pédagogiques mises à disposition par la Banque de France en matière d'économie (ABC de l'économie) et présentation de CITECO (1h) Formation à l'animation du jeu #aventure entrepreneur (2h30)	1 journée	Sciences économiques et sociales et Économie et gestion

INTITULE	DESCRIPTIF	DUREE INDICATIVE	Cycle – discipline
Sensibilisation à la monnaie : vie et utilisation d'un billet de banque et utilisation attentive des autres moyens de paiement	Présentation des missions de la Banque de France et de la stratégie nationale d'éducation économique, budgétaire et financière (30 mn) Les missions de la Banque de France en matière fiduciaire et plus généralement de moyens de paiement (30mn) La monnaie/ la fabrication des billets / l'authentification d'un billet / les autres moyens de paiement (1h30) Présentation du portail public de l'éducation économique, budgétaire et financière et du jeu « mes questions d'argent » (30mn)	3 heures	Interdisciplinarité
Gestion financière d'entreprise et découverte du jeu #Aventure entrepreneur	Présentation des ressources mises à disposition par la Banque de France et du jeu #aventure entrepreneur : prendre en main le jeu pour pouvoir l'utiliser en classe	3 heures	Sciences économiques et sociales Économie et gestion, Enseignants de lycées professionnels
CONFERENCES POUR LES ENSEIGNANTS			
La politique monétaire			
La monnaie sous toutes ses formes			
La finance verte			
Stabilité financière			
		2 heures	Sciences économiques et sociales Économie et gestion
		2 heures	
		2 heures	
		2 heures	

CONFERENCES POUR LES ELEVES (Présentation mêlant diaporama, quiz et vidéos)		
Rôles et missions d'une banque centrale		1h30
La politique monétaire		1h30
La monnaie sous toutes ses formes		1h30
Finance verte		1h30
Stabilité financière		1h30
ATELIERS POUR LES ELEVES		
Éducation budgétaire et financière : préparer les citoyens de demain	Sensibilisation à la gestion de son budget et aux produits financiers : qu'est-ce qu'un compte bancaire, comment bien utiliser ses moyens de paiement, comment fonctionne un crédit, pourquoi et comment épargner, à quoi sert une assurance, et à quoi être attentif ? Comment éviter les arnaques ? Utilisation de diaporamas, de quiz et de vidéo / partie du jeu « mes questions d'argent »	2h
Semaine de l'éducation budgétaire et financière (dans le cadre de la Global money week)	Co-animation avec l'enseignant d'un atelier adapté à l'âge des élèves. L'atelier est réalisé dans l'école ou dans les locaux de la Banque de France (selon possibilités). Il consiste en une sensibilisation à la gestion de son budget et, en fonction de l'âge, à des notions et des points d'attention sur les moyens de paiement, l'épargne, le crédit, l'assurance, ainsi qu'une partie du jeu « mes questions d'argent »	1h30 à 3h
Mieux comprendre la gestion financière d'une entreprise	Co-animation avec l'enseignant formé à l'animation du jeu Sur la base du jeu pédagogique créé par la Banque de France pour comprendre l'analyse financière : #aventure entrepreneur.	2h

Élèves de 1^{ère} ou terminale étudiant l'économie, élèves de classe préparatoire ou BTS

Élèves à partir de la classe de 4^{ème}

Élèves à partir du CM1 jusqu'en terminale

Élèves 1^{ère} ou terminale STMG et autres filières dont le programme porte sur la gestion ou préparant à des métiers d'indépendants

ANNEXE 2 : Objectif des comités opérationnels régionaux

L'objectif des Comités opérationnels régionaux (COR) est de mieux identifier les besoins et attentes du terrain en matière d'éducation économique, budgétaire et financière, d'encourager, soutenir et amplifier les actions et initiatives de terrain en conséquence, au plus près des territoires et dans le respect de la stratégie :

- Développer un enseignement d'éducation et financière pour tous les élèves ;
- Accompagner les publics en situation de fragilité financière ;
- Soutenir les compétences financières de nos concitoyens tout au long de la vie.

Les COR sont co-présidés par les représentants régionaux de la Banque de France et de l'Éducation Nationale. Ils permettent à l'ensemble des acteurs impliqués de participer activement à la concrétisation de la stratégie d'éducation économique, budgétaire et financière et sa déclinaison sur le territoire. Leur périodicité en région est semestrielle et leur secrétariat est assuré par la Banque de France.

Les COR sont ainsi constitués :

- Du recteur académique de région, des recteurs académiques et de représentants de l'inspection académique ;
- Du directeur régional de la Banque de France et du représentant EDUCFI de la région ;
- D'un représentant de la Direction Régionale des Finances Publiques (DRFIP) ;
- D'un représentant de la Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) ;
- D'un représentant régional de l'Institut National de Consommation (INC) ;
- D'un représentant régional de l'UNAF ;
- D'un représentant régional de l'UNCCAS ;
- D'un représentant régional du Secours Catholique ;
- D'un représentant de France ESF, Finances et Pédagogie et LaFinancePourTous, lorsque la structure est représentée au niveau régional.

ANNEXE 3 : Coordonnées des personnes en charge de la mise en œuvre de la convention

- **Pour l'Académie de Bordeaux :**

-
M. David LAGEDAMON
IA-IPR d'économie-gestion
Téléphone : 06 16 79 31 89
Adresse mail : david.lagedamon@ac-bordeaux.fr

Mme Valérie BACHERE
IEN d'économie-gestion
Téléphone : 06 13 47 26 24
Adresse mail : valerie.bachere@ac-bordeaux.fr

- **Pour l'Académie de Limoges :**

-
M. Smaïn FETTAH
IA-IPR d'économie-gestion
Téléphone : 06 13 36 55 96
Adresse mail : smain.fettah@ac-limoges.fr

M. Stéphane MIRBEL
Chargé de mission
Téléphone : 06 72 11 70 78
Adresse mail : stephane.mirbel@ac-limoges.fr

- **Pour l'Académie de Poitiers :**

-
M. Pierre TASSION
IA-IPR d'économie-gestion
Téléphone : 06 12 24 19 29
Adresse mail : pierre.tassion@ac-poitiers.fr

M. Jean-Hugues BRONDIN
IEN- mathématiques-sciences physiques
Téléphone : XX XX XX XX
Adresse mail : jean-hugues.brondin@ac-poitiers.fr

- **Pour la Banque de France :**

-
M. Patrick SAULNIER
Délégué de Métiers EDUCFI pour la région Nouvelle-Aquitaine.
Téléphone : 06 77 09 23 63
Adresse mail : patrick.saulnier@banque-france.fr

Annexe 4 : Modèle de bilan annuel

Actions de formation des enseignants

Sessions de formation / conférences	Objet	Action inscrite au PAF (oui/non)	Nombre de sessions effectivement tenues	Nombre d'enseignants ayant assisté aux formations	Cycle et/ou enseignements assurés par les enseignants	Commentaires
Webinaire XX						
Webinaire WW						
Intervention en INSPE						

Autres actions auprès des enseignants

intitulé	Objet	Nombre d'actions	Nombre d'enseignants ayant assisté aux formations	Cycle et/ou enseignements assurés par les enseignants	Commentaires
Présentation des ressources EDUSCOL					
Présentation des jeux ludo éducatifs					

Actions auprès des élèves

intitulé	Objet	Nombre d'actions	Nombre d'élèves ayant participé	Classes (ex : 6 ^{ème}) / spécialités	Commentaires
PEE Passport SNU					

Communication institutionnelle

Observations générales :